

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)
Envoyé : 12 avril 2020 à 11 h 24
À : Mullan-Boudreau, Caitlin (SPAC/PSPC)
Objet : TR. : Installation de fabrication d'alcool neutre de l'Î.-P.-É.

Bonjour Caitlin,

Pouvez-vous faire le point avec le ministère sur cette affaire? Ils sont dans le suivi.

De : Ron Coles [<mailto:rgcconsultinginc@gmail.com>]
Envoyé : 9 avril 2020 à 8 h 40
À : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>
C. c. : sean.casey [P]
Objet : Objet : Installation de fabrication d'alcool neutre de l'Î.-P.-É.

Bonjour Chelsea,

Le numéro de référence du formulaire d'achat/vente est le 49393.

J'ai également rempli un formulaire pour le fond d'innovation stratégique COVID-19. Aucun numéro de référence n'a été donné.

À l'heure actuelle, 6 entreprises de l'Î.-P.-É sont autorisées par Santé Canada à fabriquer du désinfectant pour les mains. Nous avons été en contact avec eux et ils sont prêts à produire, mais aucun d'eux n'est en mesure de trouver les composants de l'alcool. Les trois principales entreprises ayant un volume de production sont BioVectra, Upstreet Brewing et PEI Brewing Company.

Des entreprises du Nouveau-Brunswick et du Québec nous ont également téléphoné, envoyé des textos et des courriels. La demande semble être très importante. Nous pourrions être autosuffisants de 20 à 30 fois notre volume hebdomadaire.

Comme nous l'avons déjà dit, la production d'alcool ne fait pas partie des travaux prévus. En cette période de crise, si les gouvernements fédéraux ou provinciaux en voient le besoin, nous ouvrirons bien sûr cette installation. Nous aurions simplement besoin du financement d'un modeste montant pour assurer la transition vers la production de produits de qualité alimentaire. Nous avons contacté tous les fournisseurs d'équipements et de matières premières pour établir un plan et être prêts à produire dans un délai de 14 jours suivants le feu vert.

Passez une bonne journée et soyez prudente.

Ron Coles

RGC Consulting Inc.
rgcconsultinginc@gmail.com
902-316-2884
C.P. 193
Charlottetown
(Î.-P.-É.) C1A 7K4

Le 4 avril 2020 à 12 h 17, Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca> a écrit :

Bonjour M. Coles,

Merci pour ces éclaircissements.

Si votre installation répond déjà aux exigences réglementaires de Santé Canada, alors je vous invite à remplir ce formulaire : <https://achatsetventes.gc.ca/fournir-des-produits-et-services-pour-aider-le-canada-dans-sa-lutte-contre-la-covid-19> afin que nous puissions suivre votre demande. Lorsque vous aurez soumis le formulaire, veuillez m'envoyer le numéro de référence que vous avez reçu pour que je puisse vous assurer un suivi avec le service.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.

Cordialement,

Chelsea

De : Ron Coles, [\[mailto:rgcconsultinginc@gmail.com\]](mailto:rgcconsultinginc@gmail.com)

Envoyé : 3 avril 2020 à 21 h 46

À : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>

C. c. : sean.case [P]

Objet : Objet : Installation de fabrication d'alcool neutre de l'Î.-P.-É.

Bonjour Chelsea,

Je vous remercie pour votre courriel.

Je pense que quelque chose nous a échappé dans la traduction. Étant donné que cette installation était une installation de production d'éthanol pleinement fonctionnelle et titulaire d'une licence fédérale il y a à peine 2 ans, nous connaissons parfaitement les exigences réglementaires de Santé Canada et nous n'avons donc pas vraiment besoin de réexaminer ces questions.

Pour votre information, je fais partie d'un groupe de particuliers qui sont en train d'acheter cette installation et notre plan est de la réaménager pour fabriquer des produits à base de cannabis 3.0. Ce type de processus de production n'implique pas de distillation.

Cela dit, le bâtiment actuel a, avec quelques améliorations, la capacité de produire environ 12 000 litres par semaine d'éthanol de qualité alimentaire, mais l'installation est inactive depuis 2 ans.

Nous avons pensé qu'avec les problèmes de santé publique actuels liés à la COVID-19, la capacité de production d'éthanol de cette installation pourrait être nécessaire, d'un point de vue stratégique, pour le plus grand bien de l'Î.-P.-É. et de tout le Canada. En conséquence, nous avons pensé que nous pourrions retarder notre projet de rénovation de la propriété et nous tourner vers la production d'éthanol si le gouvernement du Canada jugeait cela nécessaire et stratégique.

Notre groupe a obtenu l'installation par le biais d'une convention d'achat et de vente et nous avons les compétences et le personnel nécessaire pour faire fonctionner cette installation à plein régime dans un délai de 12 à 16 jours.

Il convient de souligner que cette installation est la plus grande distillerie à l'est de Montréal avec une capacité nominale annuelle de 500 000 litres et, à cet égard, peut être considérée comme un atout clé et stratégique pour cette région, tant pour cette pandémie que pour la prochaine.

Cette installation, avec quelques améliorations modestes, a la capacité de produire de l'éthanol de catégorie alimentaire dont les usages sont multiples et vont au-delà du désinfectant pour les mains. L'alcool de qualité alimentaire est essentiel pour les fonctions hospitalières et de laboratoire et constitue un ingrédient essentiel dans la pratique médicale quotidienne, sans parler des soins de santé pour les Canadiens en pleine pandémie. Il existe également des équipements qui, combinés à d'autres apports de capitaux, pourraient permettre à l'installation de produire de l'alcool de qualité pharmaceutique.

C'est dans cet esprit que nous avons contacté notre député et demandé si, au milieu de cette crise, cette installation pouvait être utile au gouvernement du Canada.

Peut-être pourriez-vous soumettre cette question à une personne qui participe à la planification stratégique ou qui s'occupe de l'obtention des produits de soins de santé nécessaires pour cette pandémie et pour celle qui suivra. Nous sommes assez à l'aise en ce qui concerne la réglementation et les mesures nécessaires à la réouverture de l'installation. Ce que nous devons faire, c'est vérifier si les qualités de cette installation sont requises immédiatement par le gouvernement du Canada.

Merci beaucoup pour l'aimable attention que vous portez à ce sujet. Je vous souhaite une bonne fin de semaine, dans la mesure où les circonstances actuelles le permettent.

Cordialement.

Ron Coles

RGC Consulting Inc.
rgcconsultinginc@gmail.com
902-316-2884
C.P. 193
Charlottetown
(Î.-P.-É) C1A 7K4

Le 3 avril 2020 à 17 h 07, Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca> a écrit :

Bonjour M. Coles,

Avez-vous déjà pris contact avec l'agence de santé à ce sujet? Si non, je vous suggère de commencer par envoyer un courriel à l'adresse suivante : hc.covid19healthproducts-produitsdesante.sc@canada.ca, car ils peuvent vous guider tout au long du processus de réglementation.

Faites-moi savoir si vous avez d'autres questions ou si vous éprouvez des difficultés à obtenir une réponse de leur part.

Cordialement,

Chelsea Kusnick
Parliamentary Secretary Assistant and Legislative Assistant | Adjointe au secrétaire
parlementaire et adjointe législative
Office of the Honourable Anita Anand | Cabinet de l'honorable Anita Anand
Minister of Public Services and Procurement Canada | Ministre des Services
publics et de l'Approvisionnement
PDP III, Tower/Tout A, 18th Floor/18e étage, 11 Laurier Street/11, rue Laurier,
Gatineau (Québec) Canada
K1A 0S5
chelsea.kusnick@canada.ca
Cell. : 873 355 3368

----- Message original-----

De : Ron Coles [<mailto:rgcconsultinginc@gmail.com>]

Envoyé : 3 avril 2020 à 11 h 28

À : Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>

C. c. : sean.casee [P]

Objet : Installation de fabrication d'alcool neutre de l'Î.-P.-É.

Bonjour Chelsea et Sean,

Mon numéro de cellulaire est 902-316-2884. Je suis disponible pour discuter quand cela vous convient.

Cordialement,

Ron Coles
Président
RGC Consulting Inc.
C.P. 193
Charlottetown (Î.-P.-É)
C1A 7K4
Cellulaire : 902-316-2884
rgcconsultinginc@gmail.com

Envoyé depuis mon iPhone